

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 18 janvier 2011

Présents :

M.COULLARÉ, Maire
Mme BALCAEN, MM. CORLAY, CLOUET, THOMANN, Adjoint
M. LEFEBVRE Adjoint délégué
MM. CWIKLINSKI, QUILLAC Conseillers
Mmes AROGUEZ, BORYCZKA, DUMOULIN, LEGROS Conseillères
Arrivé en cours de séance : M. PINCHEDEZ
Absents excusés ou représentés : M. FACCENDA

Secrétaire de séance : M. CORLAY

.....
La séance est ouverte à 19 h 10

1° Approbation du Procès Verbal du 16 novembre 2010

Le procès verbal de la séance du 16 novembre 2010 est approuvé avec les corrections suivantes :

- paragraphe 8/1 modifié : Lire 3 à 4 urnes
- paragraphe 8/2 Mme BORYCZKA suggère la formulation suivante : lire « rappelle l'idée ».

2° Délégation accordée à l'EPFLO pour la zone 1AUh

Monsieur le Maire fait un bref compte rendu de la réunion qui a eu lieu le vendredi 14 janvier entre l'EPFLO, Oise Habitat et l'ADTO. Les principaux points évoqués sont :

- Etablissement de la DUP (Déclaration d'Utilité Publique),
- Passage du dossier de Monceaux le 7 mars en commission EPFLO,
- L'EPFLO lance ensuite les contacts avec les propriétaires pour l'acquisition des terrains en fonction de l'estimation des domaines,
- Etablir les coûts financiers de chacun
- Mettre en place un calendrier des travaux pour un aménagement en début 2013 si pas de problème
- Oise Habitat va continuer de travailler et proposera une nouvelle esquisse d'ici le 2^{ème} trimestre 2011.

M. COPEAUX de l'ADTO, qui a un rôle d'ingénierie pour la commune, va réévaluer le coût des réseaux VRD et propose quelques modifications concernant les trottoirs et le stationnement de cette extension.

Nathalie BORYCZKA s'interroge sur les coûts, pour la commune, de la viabilisation du terrain destiné à Oise habitat. Qui payera ? Logiquement Oise Habitat puisqu'il sera l'aménageur. Est-ce que ce sera le cas ?

M. COULLARÉ indique son intention de répercuter l'ensemble des coûts à l'aménageur. La commune peut faire le choix d'être maître d'ouvrage pour bénéficier de subventions, mais les compléments de coûts seront répercutés.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération concernant la DUP Déclaration d'Utilité Publique de la zone 1AUh à l'assemblée qui vote à l'unanimité. **Une délibération sera rédigée dans ce sens.**

Monsieur le Maire ajoute un point à l'ordre du jour. Il propose que le Conseil Municipal délibère pour désigner Oise Habitat comme aménageur. Après discussion sur les autres choix possibles (intervention de MM. PINCHEDEZ et MACHU), le conseil vote à l'unanimité. **Une délibération sera rédigée dans ce sens.**

3° Informations financières

- Travaux en cours et résultats 2010

Monsieur le Maire fait le point sur les investissements de 2010. A ce jour presque tous les travaux budgétisés sont réalisés. Monsieur le Maire énumère les engagements 2010 à réaliser en 2011 :

- la création d'un jardin du souvenir,
- l'installation de nouvelles caméras de vidéosurveillance.

Monsieur le Maire rappelle que pour récupérer le FCTVA plus rapidement, la commune a signé un contrat avec la Préfecture en s'engageant à investir 311755 €, soit 1 € de plus que l'année précédente. Cet objectif est atteint.

Les dernières factures de 2010 arrivées en janvier 2011 ont été rattachées à l'exercice 2010 afin d'avoir une comptabilité au plus juste. Il reste à payer un solde de facture pour les travaux sur l'entrée du village.

Il reste à recevoir des subventions (DGE).

L'exercice 2010 devrait donner un excédent de fonctionnement d'environ 90000 € et un déficit d'investissement d'environ 15000€, soit un excédent d'environ 75000 €. Ces chiffres seront confirmés en mars lors du vote des comptes.

Le résultat de clôture positif permettra de dégager à nouveau de l'autofinancement pour l'année 2011.

- Programme 2011

La préparation du budget approche, et pour établir une prévision de dépenses d'investissements des devis de matériels sont en cours. Il est envisagé pour l'année 2011 les acquisitions suivantes :

- o une lame de déneigement,
- o une tondeuse auto portée
- o un chargeur s'adaptant sur le tracteur John Deere

M COULLARÉ interroge le Conseil sur les priorités en travaux de voirie :

- Il évoque l'aménagement de trottoirs et de la voirie ruelle Mamy puisque toutes les constructions sont terminées. Le coût de ces travaux est estimé à 97 000 € HT. soit 116 012 € TTC honoraires compris.
- M CORLAY évoque le trottoir de la rue Cuignières au niveau de Mme HUIN pour que les piétons ne descendent plus sur la route.
- M. CLOUET propose de refaire le tapis d'enrobé dans le Chemin du Bois du Lièvre.

4° Point sur les assurances

Monsieur le Maire rappelle qu'actuellement notre assureur est Axa Assurances. Ce contrat a été dénoncé. Notre cotisation annuelle s'élevait à 8053 €. Il a consulté plusieurs cabinets d'assurance : AXA, MAIF, AMP.

Axa a revu sa tarification qui s'élèverait à 6300 € à l'année ; AMP (*Assurances Mutuelles de Picardie*), qui propose une cotisation de 3800 €, reste le mieux placé avec les mêmes garanties. Cela représente une économie pour la commune d'environ 4200 €. Les nouveaux contrats ont été signés le 14 janvier 2011, sauf pour le véhicule Berlingot dont le nouveau contrat démarrera en septembre 2011.

5° Questions diverses

5°1/ Recensement de la population.

Monsieur le Maire rappelle que le recensement commencera le 20 janvier et se terminera le 19 février 2011. D'après les estimations de l'INSEE la population de Monceaux serait de 776 habitants. M COULLARÉ donne lecture de l'évolution de la population depuis 1793.

5°2 / Marais de Sacy / Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie

M. CWIKLINSKI, représentant du Conseil au Syndicat des Marais de Sacy, évoque le problème, sur une parcelle du marais, d'une clôture non conforme aux règles indiquées dans le bail avec la commune. En effet cette clôture faite de poteaux et de barbelés de 2 mètres de hauteur empêche le gibier de passer.

M. CWIKLINSKI rappelle au membre du Conseil que le contrat Natura 2000 se terminera en 2012. Très prochainement l'équipe du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie viendra faire un exposé lors d'une prochaine réunion de conseil en mars pour présenter les projets d'aménagement dont un projet destiné à préserver une bruyère très rare dans une zone en périphérie du marais. Le conservatoire souhaite aménager par déboisement 3 ou 4 clairières ensoleillées.

Plusieurs questions ont été évoquées : les suites de la visite du Préfet, le devenir de la mare des Cliquants.

5° 3 / Le SAGE

M COULLARÉ donne quelques informations sur les études en cours et indique que l'on va vers une diminution de la consommation de l'eau.

5°4 / Développement économique de la CCPOH

Monsieur MACHU demande à quel stade en est le développement économique de la CCPOH, qui remplace M. Eddy et qui reprend les dossiers en cours. Monsieur CORLAY répond que la CCPOH s'appuie maintenant pour son développement économique sur l'Agence Sud Oise, créée par 4 communautés de communes (Agglomération Creilloise, Pays d'Oise et d'Halatte, Pierre Sud Oise ainsi que le Syndicat Mixte de la Vallée de la Brèche). M Eddy n'a pas été repris par cette Agence Sud Oise.

Des réunions de la commission économique de la CCPOH, auxquelles M Machu est invité, sont régulièrement organisées pour faire le point sur les dossiers en cours.

Monsieur le Maire fait un aparté sur l'installation future de la société PAPREC, entreprise de recyclage, dans les locaux de la papeterie de Pont Ste Maxence. Il informe qu'actuellement des démarches complexes sont en cours pour trouver une solution au problème de terrains annexes dont les sols sont fortement pollués.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 25.

Le Secrétaire de séance

B. CORLAY

Le Maire

A. COULLARÉ